

Compte rendu – Commission Consultative d'Évaluation et de Suivi (CCES) du PLPDMA

Date : 17 octobre 2025

Lieu : Déchetterie – 6 rue Marius Doffoy 60 000 BEAUVAIS

Participants

Présents :

- Béatrice Lejeune, vice-présidente en charge de la gestion des déchets
- Franck Cantin, Directeur des services eaux et déchets
- Maximilien Lebled, Responsable service prévention des déchets
- Edouard Laborie, Maître composteur du service prévention des déchets
- Pauline Desauty, chargée de sensibilisation et de prévention des déchets
- Arnaud Baron, responsable des déchetteries de l'agglomération du Beauvaisis
- Martine Maillet, Maire de Bonlier
- Caroline Peiny, coordinatrice REP+
- Marine Fallot, conseillère principale d'éducation au collège Henri Beaumont de Beauvais
- Céline Roche, responsable service développement durable
- Camille Da Costa, coordinatrice contrat local de santé
- Anthony Marin, animateur aux Ateliers de la Bergerette
- Clémentine Heuillard, animatrice technicienne de réemploi aux Ateliers de la Bergerette
- Laurent Collin, président du Foyer rural de Savignies
- Philippe Boulogne, directeur de l'association En Savoir Plus
- David Henoc, ambassadeur du tri pour Sepur
- Clara Beauvais, animatrice aux Ateliers de la Bergerette
- Brigitte Samain, présidente de l'association Collembole
- Jean-François Le Henaff, responsable du service gestion des déchets
- Marlène Cunat, ingénieure prévention au SMDO
- Jihane Miladi, animatrice pour l'association En Savoir Plus
- Yannick Matura, conseiller communautaire

Excusés : Noémie Aguilar, Aymeric Bourleau, Eugénie Briesmalien, Céline De Koninck, Mariamou Diarra, Mélodie Dussud, Laurent Goujon, Isabelle Horcholle, Jérôme Lasseron, Elodie Mansuy, Catherine Martin, Anaëlle Onipoh, Véronique Palpacuer, Sarah Pollet, Lorelei Shawn, Véronique Teissier, Mathilde Tempez, Abigail Tijeras, Jean-Louis Vande Burie.

Ordre du jour

- Accueil café à partir de 9h30 - 🍽️ 📋 émargement de présence
- 9h45 - le PLPDMA c'est quoi ? Vision globale des actions
- 10h00 - Votre avis nous intéresse ! Ateliers participatifs 🗣️
- 11h00 - On fait le point sur vos remarques.
- 11h45 - Parlons budget et perspectives 💬 🎯

Déroulé de la séance

La réunion s'est ouverte par un mot d'accueil rappelant les chiffres de production de déchets 2024 (en kg/habitant/an) :

- Ordures ménagères résiduelles : 221 kg
- Verre : 25 kg
- Emballages et papiers : 64 kg
- Déchets verts : 99 kg
- Déchetteries : 256 kg

Madame Marlène Cunat précise que la hausse constatée en déchetterie s'explique en partie par la saisonnalité des apports de déchets verts. Monsieur Franck Cantin souligne toutefois que d'autres facteurs entrent en jeu, notamment le développement croissant des filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

L'objectifs de cette CCES : faire le point sur les actions menées dans le cadre du PLPDMA et échanger sur les perspectives à venir autour de trois thématiques principales :

- le Défi Familles Zéro Déchet,
- le compostage partagé,
- le réemploi et la réparation.

Chaque table ronde a permis aux participants de partager leur expérience, leurs constats et leurs propositions d'amélioration.

Support de présentation en pièce jointe.

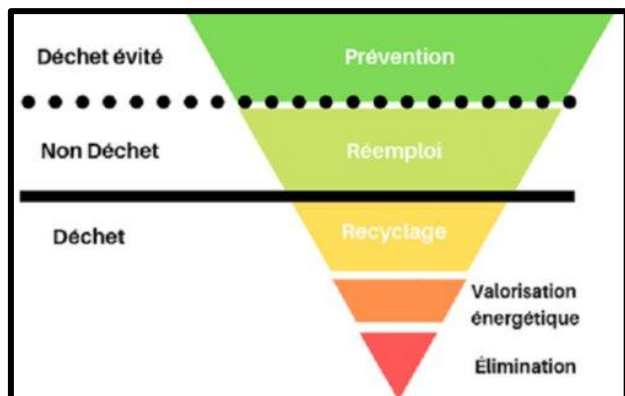


Table ronde – Défi Familles Zéro Déchet

Constats généraux

Les échanges ont mis en avant plusieurs questionnements sur la pertinence et la portée du dispositif à l'échelle du territoire.

Avec seulement une vingtaine de foyers impliqués sur une communauté de plus de 100 000 habitants, certains participants s'interrogent sur la visibilité et l'impact réel du défi.

Une réflexion pourrait être menée sur les objectifs à long terme : quelle finalité, quel intérêt global et comment valoriser les foyers investis ?

Une complémentarité avec d'autres démarches, telles que le Défi Santé – Alimentation saine et durable, a également été évoquée. Ce croisement d'actions permettrait d'enrichir les thématiques et d'élargir la participation.



Amélioration du suivi et des indicateurs

Plusieurs propositions visent à rendre le suivi des déchets plus concret et plus simple :

- Remplacer la pesée hebdomadaire par un comptage du nombre de sorties de poubelles ou du nombre et volume de sacs sortis ;
- Envisager de graduer les poubelles pour estimer plus facilement les quantités ;
- Disposer de données plus détaillées sur les flux de déchets (ex. : emballages, pots de yaourts, bouteilles) afin de cibler les actions de réduction.

Contenu et format du défi

Les participants ont proposé :

- D'organiser davantage d'ateliers pratiques et attractifs, sans imposer un nombre d'ateliers ;
- De proposer un tronc commun condensé, suivi de modules "à la carte" selon les thématiques (alimentation, textile, consommation responsable, etc.) ;
- De renforcer le lien avec les structures locales (sites de compostage partagé, espaces de vie sociale, bailleurs, etc.) pour créer des relais et encourager la participation.

Communication et sensibilisation

Plusieurs pistes ont été évoquées pour renforcer la visibilité du défi :

- Revoir le nom du programme, jugé peu attractif (le mot "déchet" pouvant être remplacé par une expression plus positive) ;
- Communiquer davantage sur les coûts liés à la gestion et au traitement des déchets ;
- Développer la communication via les structures scolaires, enfance et jeunesse ;
- Visiter le centre de tri et de valorisation énergétique du SMDO (syndicat mixte du département de l'Oise) afin de mieux comprendre la filière et susciter la motivation des participants.

Mobilisation et valorisation des participants

Des idées fortes ont émergé autour de la dynamique collective :

- Mettre en place des challenges ou objectifs chiffrés, pour donner un aspect “compétition” et motiver les foyers ;
- Valoriser les participants les plus investis, par des témoignages, des récompenses symboliques ou des relais de communication ;
- Former des “ambassadeurs” parmi les foyers les plus volontaires, à l’image de la démarche de Roubaix, afin qu’ils diffusent les bonnes pratiques autour d’eux ;
- Contacter l’ACSO (Agglomération Creil Sud Oise) pour bénéficier de leur retour d’expérience sur des dispositifs similaires.

Orientations à explorer

Enfin, plusieurs participants ont suggéré de renforcer la dimension économique et sociale du défi :

- Aborder la gestion du budget et la consommation raisonnée ;
- Proposer des ateliers de cuisine autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Créer du lien entre les actions zéro déchet et les enjeux de pouvoir d’achat.
- Proposer un format hybride (présentiel + en ligne) pour faciliter la participation.

Propositions qui pourront être envisagées pour le défi zéro déchet de Bailleul sur Thérain 2026-2027.

Contexte

Dans le cadre du bilan CCES du PLPDMA, trois tables rondes ont été organisées autour du thème du **compostage** afin d'échanger sur les pratiques, les freins et les leviers de développement à l'échelle du territoire.

Les échanges ont porté sur :

1. Le compostage en pied d'immeuble,
2. Le compostage en cantine scolaire,
3. Le compostage de quartier.



1. Compostage en pied d'immeuble

Constats et retours d'expérience

- Forte attente des habitants pour des dispositifs simples et visibles.
- Le besoin d'une meilleure communication est unanimement souligné.
- L'importance de mettre en avant les réussites locales (sites vitrines).

Propositions et pistes d'action

- Créer des sites vitrines de compostage exemplaires, facilement identifiables.
- Communiquer davantage :
 - Témoignages d'habitants et de référents de sites.
 - Vidéos courtes pour valoriser les initiatives et les motivations variées (réduction des ordures ménagères, jardinage, convivialité...).
- Responsabiliser les sites : possibilité de retirer un site en cas de mauvais fonctionnement.
- Mettre en avant les réussites locales : façade fleurie, moments conviviaux, "apéro-compost", événements de retournement de compost.
- Offrir des bio-seaux pour encourager la participation : perçus comme un cadeau incitatif.
- Valoriser la diversité des motivations : "Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions".

2. Compostage en cantine scolaire

Constats et enjeux

- Le travail engagé sur le gaspillage alimentaire a déjà permis de repenser les repas et leur qualité.
- Le personnel de restauration est un acteur central mais souvent très sollicité.
- Les projets nécessitent du temps de mise en place et une coordination étroite avec les services municipaux.

Propositions et pistes d'action

- Associer les élèves au processus de compostage (éducation à l'environnement).

- Adapter les solutions techniques selon le nombre de couverts : composteurs rotatifs, systèmes collectifs ou partagés, collecte de biodéchets.
- Valoriser les sites vitrines de compostage en milieu scolaire pour montrer l'exemple.
- Le temps passé à composter est du temps gagné sur la gestion des ordures ménagères.
- Former et accompagner le personnel pour assurer la pérennité du dispositif.
- Communiquer sur la valorisation : qu'est-ce qui est le plus gratifiant ? La réduction des déchets, l'implication des enfants, la qualité des repas ?

3. Compostage de quartier

Constats et retours d'expérience

- Témoignage du composteur de quartier de Savignies : fonctionnement exemplaire, bonne implication des habitants, respect des consignes.
- Implication de l'école et retombées positives sur la commune, initialement réticente.
- Importance du lien social et de la pédagogie autour du site.

Propositions et pistes d'action

- Faire une vidéo sur le composteur de Savignies pour illustrer le succès du dispositif.
- Relier les initiatives : compostage de quartier ↔ école ↔ cantine.
- Organiser des visites de sites pour les élus et habitants, notamment lors du changement d'équipe municipale.
- Former des référents dans les communes, y compris parmi les agents.
- Impliquer les associations locales et les retraités dans l'animation et le suivi.
- Envisager un accompagnement via le contrat de ville pour renforcer la cohésion sociale.
- Étudier la possibilité de recourir à un prestataire pour la gestion technique des composteurs.
- Identifier d'autres lieux pertinents que les sites communaux pour développer le compostage (espaces associatifs, jardins partagés, etc.).

Synthèse générale

Les trois tables rondes ont mis en évidence :

- Un fort potentiel de développement du compostage à toutes les échelles.
- Un besoin d'accompagnement, de communication et de valorisation des initiatives existantes.
- L'importance de créer du lien entre les acteurs (habitants, écoles, associations, collectivités). La mise en place d'un composteur au sein d'une cantine peut être complémentaire avec la mise en place d'un composteur de quartier.
- La nécessité d'outils simples, visibles et inspirants (sites vitrines, vidéos, témoignages, événements conviviaux).

L'ensemble des participants souligne la devise commune à ces ateliers :

« Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions. »

Table ronde – Axe 7 : Réemploi et réparation

FA 21 : Maillage du territoire pour des solutions de seconde vie des produits

Propositions et suggestions :

- Les communes n'ont pas toujours de local à affecter à des espaces de dons pérennes.
- Pour lever ce frein, il a été proposé que le service prévention finance des caissons maritimes pour stocker des objets destinés au don ou au troc.
 - Avantages : installation facile, sécurité renforcée en cas d'incendie.
 - Les caissons seraient placés dans des espaces fermés (ex. : cour de la Mairie) et ne seraient pas en libre accès.
 - Gestion : assurée par une association ou des habitants volontaires.
 - Si aucun volontaire : organisation d'un troc party dans la commune pour recruter des participants et définir un projet répondant aux attentes des habitants.
 - Possibilité d'un déploiement ponctuel pour les communes hésitantes à se lancer.



Exemples de mise en œuvre :

- Commune de Bailleul-sur-Thérain : armoire à dons animée par le conseil des enfants ; objets ciblés (jouets, alimentaire).
- Centres sociaux de Beauvais : proposent également des espaces dons.

FA 22 : Développement des repair cafés

Propositions et suggestions :

- Commune de Warluis : repair café toujours en fonctionnement.
- Ateliers de la Bergerette : repair cafés existants mais rencontrent des difficultés de financement.
- Association ALEP : propose des repair cafés à la Maison des Associations Harmonie et prochainement à la MAJI (quartier Argentine).
- Un soutien à la communication est envisagé afin d'informer les administrés via les bailleurs et copropriétés.

Éléments à prendre en compte avant la mise en place d'un repair café :

- Apprendre aux habitants à s'autoriser à réparer plutôt que jeter.
- S'assurer que les participants ne se déplacent pas pour rien.
- Communiquer une liste d'objets « responsables » et réparable.
- L'idée de repair café itinérant peut être intéressante pour essaimer.
- Soutenir les repair cafés existants avant d'en développer de nouveaux.
- Prioriser les repair cafés dans les communes avant d'implanter des points de réparation dans les déchèteries.



Questions diverses après les tables rondes

Les échanges ont porté sur la gestion des déchets verts et sur la possibilité de mutualiser certains équipements. Madame Lejeune a notamment évoqué l'exemple de la plateforme de sa commune et a invité les participants à venir la visiter.

La question de l'achat ou de la mutualisation d'un broyeur de végétaux a également été abordée. Une collaboration avec un ESAT a été mentionnée, ou, à défaut, la mise en place d'une convention entre l'Agglomération et la mairie de Bailleul pourrait être envisagée.

Un test sur une période donnée pourrait être réalisé, sous réserve de conformité réglementaire, éventuellement dans le cadre du Défi des Mairies.

La séance s'est clôturée dans une ambiance constructive et participative, remerciant l'ensemble des membres pour leurs contributions.



Questions diverses sur le Padlet

Commentaires reçus par les participants via le Padlet envoyé en amont de la réunion.

Axe 1 Eco-exemplarité

« FA 1 : Il serait possible d'organiser des prestations spécifiquement à destination des élu-es et services de la collectivité, sur les déchets, le réemploi en ressourcerie, les services rendus et possibles pour les administré-es et les collectivités (cf. loi AGECE obligation achats réemploi-réutilisation-recyclage pour les acheteurs publics), avec partie théorique et pratique. » (association)

Service Prévention : Nous pouvons envisager pour 2026 une sensibilisation sous la forme d'une prestation en direction des Elus et services sur le réemploi et le troc Agglo. Cela devra permettre d'offrir aux élus des solutions concrètes.

Axe 7 : Augmentation de la durée de vie des produits

« FA 19 : Il est possible d'organiser des prestations de type chantiers de valorisation des déchets collectés en déchetterie, participatifs et sensibilisants, auprès du grand public, au cœur de la ressourcerie. » (association)

« FA 19 : Il est envisageable d'expérimenter des formats de collecte sensibilisante en déchetterie de type « Ressourcièr-es en déchetterie » (association)

Service Prévention : Idée intéressante si cela peut permettre d'augmenter le flux réemployé sur l'ensemble des déchetteries.

« FA 19 et 21 : Valoriser des déchets collectés en caisson déchetterie en vue de leur réutilisation en secteur non marchand, nécessite des moyens humains, logistiques, fonciers importants (253 fois plus de moyens humains que pour le même volume traité en centre d'incinération*). Les produits des ventes en ressourcerie ne sauraient à eux seuls équilibrer le modèle économique d'une Ressourcerie/ Recyclerie*. Un soutien financier, forfaitaire ou au tonnage collecté est indispensable au développement du travail de détournement des tonnages à gérer par la collectivité, en vue de leur réutilisation. Le budget PLPDMA actuellement fléché vers la fiche action 19 en 2026, correspond environ au coût de revient résiduel du traitement de 25 tonnes collectées. » * Observatoire des Ressourceries 2022 du Réseau National des Ressourceries et Recycleries. (association)

« FA 22 : Un repair café, outil de facilitation pour que les objets repartent pour une seconde vie mais surtout pour aider au changement de pratiques (diminution de l'appréhension à tenter la réparation soi-même ou accompagné-e) peut être 100 % animé par des bénévoles. Des locaux, outils, pièces détachées, sont cependant nécessaires, et un-e animatrice salarié-e peut être un plus pour la pérennité et l'impact de l'action (organisation de chantiers d'échanges techniques, mobilisation, communication...). Les financements de postes et projets (notamment Repair café) ne sont pas pérennes (dégressifs). Prévoir de soutenir les repair-café existants du territoire peut favoriser la pérennité de ces actions. Le budget actuellement fléché vers la fiche action 22 correspond environ au coût de revient de 2 actions repair café par an, sans action supplémentaire de transmission de savoir. » (association)

« FA22 : Des ateliers participatifs ouverts au grand public, de valorisation des objets électroniques, peuvent être organisés en vue de formation « sur le terrain » de la relève des bénévoles animateurs-trices de repair-cafés » (association)

Service Prévention : Des ateliers participatifs pourraient être le point de départ pour faire émerger de nouveaux repair café sur le territoire.

Axe 8 : Déchets des entreprises (marché alimentaires)

« FA 24 : Très bonne idée de labelliser les commerçant-es qui feraient le tri (même si la réglementation les y oblige). À rapprocher aussi de la démarche RSE et des labels comme "commerçant responsable ». Pour développer le compostage autonome des bio déchets des commerçant-es. L'agglomération pourrait apporter un soutien logistique : fourniture de composteurs pour les commerçant-es, convention avec les communes pour utilisation éventuelle de terrain et facilité pour obtenir de la matière sèche, communication de la faisabilité auprès des commerçant-es ; augmentation ou paiement de la redevance spéciale dans le cas contraire... » (association)

Service prévention : Dans le cadre d'une labellisation ou de la future mise en place de la redevance spéciale, l'accompagnement des commerçants par la mise à disposition d'un composteur peut être intéressant.

La cagette anti-gaspi...
je dis oui !



En cas d'invendus mon commerçant du marché Argentine propose une cagette 100% gratuite en fin de marché afin d'éviter le gaspillage de mes fruits et légumes préférés.

Pour en bénéficier, il suffit de lui demander à partir de **13h15**.

Ensemble nous pouvons éviter de gaspiller près de **170 kilos** de fruits et légumes par semaine.

La cagette anti-gaspi...
je dis oui !



CHARTRE ANTI-GASPI

Je suis commerçant de fruits et légumes sur le marché Argentine, je m'engage à :

- Ne pas gaspiller mes invendus de fruits et légumes encore consommables
- Mettre à disposition des habitants, les invendus que je ne peux plus vendre dans des cagettes gratuites, chaque lundi à partir de 13h15.

Signature :

«

FA25 : Peut-être valoriser les vendeurs volontaires en affichant quelques choses comme « ici on ne gaspille pas » (élu)

Service prévention : Il faudrait peut-être retravailler le Flyer existant pour que cela valorise davantage l'engagement des revendeurs.

« FA25 : L'expérimentation sur le marché d'Argentine a permis de distinguer le travail de récupération des invendus comestibles du traitement des restes non consommables : Distinguer ces 2 thématiques qui pourraient faire intervenir un groupe de plusieurs structures intervenantes spécialisées ? » (association)

Service prévention : À notre niveau, nous pouvons accompagner les revendeurs dans la réduction du gaspillage et l'amélioration du tri, notamment en prévision de la mise en place d'une redevance spéciale. Concernant l'exutoire de leurs biodéchets, le compostage de proximité n'étant pas possible, le service prévention ne pourra pas proposer de solution dans le cadre du PLPDMA.

Axe 5 : bio-déchets

FA 13 compostage partagé : « Il est important de clarifier ce qu'on entend par compostage pédagogique (école, centres sociaux,) à distinguer du compostage partagé (les habitant-es d'une résidence) ou de quartier (habitant-es de plusieurs résidences sur un terrain communal), le compostage en établissement (cantine, EHPAD...). Si un compostage pédagogique est mis en place par exemple dans une école, il est souhaitable de proposer dans la continuité une possibilité de compostage pour les familles (en plus du compostage domestique. À Beauvais à travers ADN (via collembole & Cie) de nombreuses classes ont été sensibilisées avec des enseignant-es volontaires pour faire un relais d'information. » (association)

« Le bokachi peut être intéressant pour faciliter le traitement des déchets de viande mais cette méthode n'étant pas du compostage elle n'est pas "reconnue" par la réglementation et nécessite un exutoire (en général pas accepté dans les composteurs partagés) et un achat de matériel et de consommables conséquent. » (association)

FA14 Broyage : « Très intéressant de proposer des actions comme a fait Corrélation pour donner toute la palette des solutions, le broyage en étant une parmi les autres. Intégrer les événements tous au compost et Fête du sol vivant proposés par le Réseau compost citoyen constitue aussi un levier de sensibilisation. » (association)

FA13 « Les Ateliers de la bergerette peuvent réaliser l'accompagnement de composteurs pédagogiques (installation + suivi semestriel) » (association)

Axe 2 : sensibilisation : « possible : renseignement et orientation des publics concernant le réemploi sur le territoire » (association)

Axe 1 : éco-exemplarité : « Il serait possible d'organiser des prestations spécifiquement à destination des élu-es et services de la collectivité, sur les déchets, le réemploi en ressourcerie, les services rendus et possibles pour les administré-es et les collectivités (cf. loi AGECE obligation achats réemploi-réutilisation-recyclage pour les acheteurs publics), avec partie théorique et pratique ». (association)



Questions diverses par mail

Commentaires reçus par un participant (association) via mail après la réunion.

FA 13 Compostage partagé :

« Un grand merci pour votre invitation et félicitations pour l'organisation et le contenu de cette réunion riche de partages et de connaissances.

Voici quelques réflexions complémentaires que je n'ai pu exprimer par retenue de bienséance et/ou pris par le tempo des ateliers mais que vous pouvez diffuser et intégrer dans votre synthèse :

-je suis choqué par le faible taux de retour positif des maires à votre proposition de financement de 1000€ annuel. Avec le recul de plus d'un an de suivi à Savignies, je trouve que cette contribution financière est très très généreuse! La surcharge de travail des employés telle qu'elle a pu être évoquée ne me semble pas une raison valable, c'est plutôt le désintérêt inavoué pour le compostage et tous ces effets positifs sur le collectif qui les désintéressent. C'est effectivement "un truc supplémentaire", une "surcharge dont il faut encore s'occuper"..etc. Des élus me disent

encore : "oh ça durera pas ! c'est encore nous qui allons récupérer ça!"

Au contraire il y a des bénévoles et des citoyens qui adhèrent pleinement et soutiennent votre action . A travers leurs associations et collectifs (club des aînés ...) ils constituent une vraie ressource à mobiliser, c'est possible ! Un partenariat avec des acteurs citoyens ou associatifs est possible car cela demande peu de moyens : pas de véhicule, une brouette, une fourche, une pelle... que du petit matériel que nous avons tous. Le monde associatif souffre d'un manque de moyen financier : il pourrait y trouver une ressource complémentaire à travers une convention de suivi d'un composteur.

-la présentation sur le compostage partagé que vous avez faite autour d'un petit groupe à Savignies avant le lancement du projet a été ressentie pour certains comme quelque chose de " difficile, compliqué, contraignant, ah et en plus il faut se former pour être référent" ...Lors de l'inauguration pratique et les explications d'Edouard c'est devenu simple, facile, accessible. Votre panneau installé près du composteur est très chouette, il illustre bien cette simplicité.

-je regrette que les incidences financières de la collecte et du traitement par enfouissement ou incinération des déchets ménagers compostables n'est pas été abordées. C'est un coût pour la collectivité qui se traduit par une ligne sur la taxe foncière » (association)

Service prévention : Un grand merci pour toutes ces remarques très positives.

Concernant le financement des associations pour les communes qui ne souhaitent pas assurer la gestion des sites de compostage, nous trouvons cette proposition très pertinente. Pour l'instant, le nombre de sites de compostage de quartier reste limité, ce qui permet au maître composteur de l'agglomération de gérer la charge de travail. Cependant, à l'avenir, cette solution mérite d'être conservée et approfondie. Je pense qu'il serait pertinent d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine commission « déchets ».

Merci à toutes et à tous pour votre participation active. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la CCES 2026 !

D'ici là, n'hésitez pas à partager vos avancées et projets tout au long de l'année.